

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La mise sur pied et la conduite de projets culturels exigent de **maîtriser des éléments de base** en gestion.

Pour donner une chance à un projet de se réaliser, il est nécessaire d'en **connaître tous les rouages administratifs et financiers**. Cette formation courte permet d'accéder à ces canaux indispensables.

Une **compréhension des enjeux et des étapes** essentielles d'un projet culturel est décisive pour permettre d'anticiper puis mettre en œuvre des **processus** et des **moyens adaptés**, en **évitant** un certain nombre d'**écueils** et d'**imprévus**.

Un **dialogue constructif** doit s'établir entre le-la porteur-euse d'un projet et les différents partenaires artistiques, techniques et financiers. Ce partenariat se concrétise à travers une définition claire du projet, d'objectifs réalistes et de procédures efficaces.

LES THEMES DEVELOPPES

- L'organisation administrative
- La répartition des tâches
- Les étapes de la production (planification, gestion budgétaire, suivi logistique, décompte de production)
- La recherche de fonds
- L'approche du droit (du travail, les assurances sociales, l'obligation d'annoncer les postes vacants)
- Notions de diffusion

LE PUBLIC CIBLE

Le cours Sensibilisation à la gestion de projets culturels s'adresse à des **personnes qui souhaitent développer des projets culturels de petite et moyenne taille à but non lucratif dans les arts vivants** (budget jusqu'à Fr. 50'000.-). Il permet d'identifier le contexte d'un projet, les ressources à mettre en œuvre et d'acquérir des outils simples de gestion.

L'INTERVENANTE CHARGEE DE COURS

Cette session est animée par Emmanuelle Vouillamoz, Administratrice du Petit Théâtre de Lausanne.

LES INVITÉ·ES

Des responsables des services culturels des cantons et villes ou région où se tient la formation sont invités pour parler des grandes lignes de leur politique culturelle respective et du mécanisme et du fonctionnement des subventions.

DEUX VOLETS : THEORIE ET PRATIQUE

● Théorie (12h)

Introduction à l'élaboration, à la mise sur pied et à la conduite d'un projet :

☞ multiples compétences illustrées par un **modèle de cahier des charges** d'un·e administrateur·rice/ producteur·trice.

Définition du projet (2h)

Première étape : définir le projet et le situer dans le contexte culturel. Evaluer sa faisabilité, estimer son coût, repérer les partenaires potentiels, prévoir un cadre juridique.

Mise en place du projet (4h)

Deuxième étape : rédiger le projet dans le détail, planifier son développement et sa gestion (budget, administration). Recherche de financements puis prévoir la promotion et la diffusion du projet.

Réalisation et suivi du projet (6h)

Troisième étape : réaliser concrètement le projet. Assurer le suivi administratif (comptabilité, contrats liés à l'engagement du personnel, assurances sociales) et promotionnel. Adapter l'ambition du projet au fil de son évolution, de son financement et en fonction du-des lieu-x de représentation. Enfin, quelques notions pour établir les comptes et une évaluation finale.

● Pratique (1h)

Entretien autour du projet personnel :

Contexte, évaluation, mise en place d'une stratégie. L'entretien personnelle se fixe lors du cours et a lieu à l'issue de celui-ci.

LES INFORMATIONS PRATIQUES

DATES

Samedis 5 et 12 avril 2025
12 heures de cours + 1 entretien individuel

LIEU

Centre de compétences artos - QG Center - Route de la Chaux 4 1030 Bussigny

HORAIRES

9h30 – 16h30 (1h de pause déjeuner libre)

COÛT

CHF 350.- * / 10% de réduction pour les membres **artos**.
*Ce cours peut être pris en charge par certaines caisses de chômage. Se renseigner auprès de son-sa conseiller-ère ORP.

📅 Inscription jusqu'au 22 mars 2025

PLUS D'INFOS

+41 21 621 80 94
fcdmin@artos-net.ch, www.artos-net.ch

LES CONDITIONS

Pour participer à la formation, il est **nécessaire d'être porteur-euse ou administrateur-riche d'un projet**, même s'il n'est qu'esquissé.

L'inscription se fait à l'aide d'un **formulaire** que vous trouverez sur www.artos-net.ch à la rubrique *formations/sensibilisation à la gestion de projets culturels*. Dès réception de la **validation d'artos**, envoyée par courrier électronique, votre paiement rendra définitif l'inscription.

En cas d'annulation par **artos**, le montant est remboursé. Pour garantir une bonne qualité d'échange durant le cours, le nombre de participant-es est limité, la présence est requise tout au long de la formation.

Une **attestation** est délivrée aux participant-es ayant suivi la totalité de la formation.

LES FORMATIONS

Depuis sa création en 1996, l'association **artos** contribue au développement des métiers de la scène culturelle romande.

artos a initié, en partenariat avec les Universités de Lausanne et Genève, un MAS (Maîtrise universitaire d'études avancées) en Management Culturel et a mis sur pied le Brevet fédéral de technicien-ne du spectacle et le CFC de techniscéniste.

De plus, l'association organise, plusieurs fois par année, une série de formations courtes et continues :

En technique de scène :

- Module sécurité – lieux de spectacle et événementiel
- Formation antichute
- Vectorworks – spotlight
- Opérateur-trice PEMP

En administration :

- Comptabilité dans le spectacle vivant
- Droit pour le spectacle vivant
- Communication avec les médias et stratégie globale
- Gestion des salaires et cadres d'engagement
- Recherche de fonds
- Diffusion

Informations détaillées sur le contenu et dates des sessions mises à jour régulièrement sur

www.artos-net.ch

artos

association professionnelle

Route de la Chaux 4 / CH-1030 Bussigny

T. +41 21 701 99 61

admin@artos-net.ch / www.artos-net.ch

SENSIBILISATION A LA GESTION
DE PROJETS CULTURELS

5 et 12 avril 2025 / Bussigny